



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/719
27 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 65 g) de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Programme de bourses d'études, de formation et de services
consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 2	3
II. ORGANISATION DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES, DE FORMATION ET DE SERVICES CONSULTATIFS DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE DESARMEMENT	3	3
III. PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES SUR LE DESARMEMENT POUR 1988	4 - 14	4
A. Généralités	4	4
B. Sélection des boursiers du désarmement pour 1988 ..	5 - 6	4
C. Genève	7 - 8	5
D. Visite d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique (Vienne)	9	5
E. Voyages d'études effectués à l'invitation de gouvernements d'Etats Membres de l'ONU	10 - 11	6
F. New York	12 - 13	7
G. Projets et mémoires de recherche	14	7
88-26806 6006P (F)		/...

97.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
IV. APPLICATION DU PROGRAMME DE FORMATION EN MATIERE DE DESARMEMENT A L'ECHELON REGIONAL : NOTE D'INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL (EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 2 DE LA RESOLUTION 42/39 I DE L'ASSEMBLEE GENERALE)	15 - 19	7
V. APPLICATION DU PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS EN MATIERE DE DESARMEMENT : NOTE D'INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL (EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 2 DE LA RESOLUTION 42/39 I DE L'ASSEMBLEE GENERALE)	20 - 24	8
VI. CONCLUSIONS	25	9

/...

I. INTRODUCTION

1. A sa quarante-deuxième session, l'Assemblée générale a adopté, le 30 novembre 1987, la résolution 42/39 I intitulée "Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement", dont une partie du dispositif se lit comme suit :

"L'Assemblée générale,

...

1. Réaffirme les décisions figurant dans l'annexe IV du Document de clôture de sa douzième session extraordinaire et dans le rapport du Secrétaire général 1/ qu'elle a approuvé par sa résolution 33/71 E du 14 décembre 1978;

2. Prie le Secrétaire général d'exécuter le programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement, y compris les programmes de formation et de services consultatifs, dans la limite des ressources disponibles;

...

5. Décide que les trois programmes regroupés en application du paragraphe 3 de la résolution 40/151 H s'appelleront désormais 'Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement';

6. Prie le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-troisième session, un rapport sur l'évaluation qu'il aura faite du fonctionnement du programme.

1/ A/33/305."

2. Le présent rapport est présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 6 de la résolution.

II. ORGANISATION DU PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES, DE FORMATION ET DE SERVICES CONSULTATIFS DES NATIONS UNIES EN MATIERE DE DESARMEMENT

3. Les renseignements pertinents sur l'organisation du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement, y compris les directives et méthodes de travail, figurent a) dans le rapport du Secrétaire général à la trente-troisième session (A/33/305) approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 33/71 E du 14 décembre 1978; b) dans le rapport du Secrétaire général à la quarantième session (A/40/816, par. 3 à 5, 8 à 11 et 27); c) dans la résolution 40/151 H du 16 décembre 1985; et d) dans la résolution 42/39 I du 30 novembre 1987. Dans sa résolution 42/39 I, l'Assemblée a

/...

également décidé que les trois programmes, regroupés en application du paragraphe 3 de la résolution 40/151 H, s'appelleraient désormais "Programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement". Le programme, qui est rattaché au Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, a été transféré à Genève au Palais des Nations à compter de mai 1988.

III. PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES SUR LE DESARMEMENT POUR 1988

A. Généralités

4. Le programme pour 1988 a commencé à Genève au Palais des Nations le 15 juillet 1988 et se terminera à New York au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 23 novembre 1988.

B. Sélection des boursiers du désarmement pour 1988

5. Vingt-cinq candidats ont été retenus en 1988 par le Secrétaire général avec le concours d'un jury qui s'est réuni en juin 1988.

6. Les noms et nationalités des 25 boursiers choisis sont les suivants :

1. M. Stefan SCHNEIDER	Allemagne, République fédérale d'
2. M. Martin GOMEZ BUSTILLO	Argentine
3. Lieutenant-colonel Hermann LOIDOLT	Autriche
4. M. Thant KYAW	Birmanie
5. Mme Marcia DONNER ABREU	Brésil
6. M. Krassimir I. STANKOV	Bulgarie
7. M. Shan HUA	Chine
8. M. Khaled W. SARWAT	Egypte
9. M. James J. HENNESSY	Irlande
10. Mme Rosemary W. NDEGWA	Kenya
11. M. Rida M. EL FASSI	Maroc
12. M. Mohamed M. OULD EL GHAOUTH	Mauritanie
13. M. Simoes K. SITHOLA	Mozambique
14. M. Yug Nath Sharma PAUDEL	Népal
15. M. Ali ILLIASSOU	Niger
16. M. Edward KAMURASI KAPIRIISA	Ouganda
17. M. M. A. Mateen KHAN	Pakistan
18. M. Manuel E. LOYOLA SOTIL	Pérou
19. M. Witold KARP	Pologne

/...

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| 20. M. César COLY | Sénégal |
| 21. Mlle Pamela JAYASEKERA | Sri Lanka |
| 22. M. Stefan FULE | Tchécoslovaquie |
| 23. Mlle Dusadee SANGUANSOOK | Thaïlande |
| 24. M. Carlos PESTANA | Venezuela |
| 25. M. Ali AL GHAFARI | Yémen |

C. Genève

7. Ont pris la parole au cours de la séance d'ouverture du programme de Genève le Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève et les représentants du Nigéria, de la Suède, de la Hongrie, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique. Au cours du programme, des communications ont été faites par 24 ambassadeurs à la Conférence du désarmement, plusieurs experts en matière de désarmement et de hauts fonctionnaires du Département des affaires de désarmement, y compris le Coordonnateur du programme qui a aussi assumé les fonctions de président et d'animateur aux conférences et tables rondes.

8. Le programme de Genève qui portait virtuellement sur tous les aspects du désarmement et de la sécurité comprenait des conférences sur diverses questions de désarmement, considérées tant du point de vue historique que sous l'angle des délibérations et des négociations en cours, et des séminaires consacrés à des points précis ou à des questions débattues à la Conférence du désarmement. Le rapport du Secrétaire général à la quarante-deuxième session (A/42/593, par. 9) indique certains des thèmes traités.

D. Visite d'études à l'Agence internationale
de l'énergie atomique (Vienne)

9. Les boursiers se sont rendus au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne où ils ont assisté à des réunions d'information et à des conférences sur les sujets suivants : l'AIEA - son rôle et son histoire; l'AIEA dans le système des Nations Unies; les fondements juridiques des garanties internationales, y compris les mécanismes pour la coopération internationale; le programme de sûreté nucléaire de l'AIEA; le Corps des inspecteurs de l'Agence; la situation de l'énergie nucléaire; visite au laboratoire SEIBERSDORF; projection du film intitulé For the benefit of humanity; l'application des rayonnements et des isotopes dans l'agriculture; l'application des rayonnements et des isotopes en médecine. Au début de leur visite, les boursiers ont entendu un exposé du Directeur général de l'Agence.

/...

E. Voyages d'études effectués à l'invitation
de gouvernements d'Etats Membres de l'ONU

1. Généralités

10. Cette année, six Etats Membres (Allemagne, République fédérale d', Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Japon, Suède et Union des Républiques socialistes soviétiques) ont adressé au Département des affaires de désarmement des lettres dans lesquelles ils invitaient les participants au programme de 1988 à se rendre dans leurs pays respectifs pour étudier leurs politiques et leurs activités dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Après réception des lettres d'invitation, le Coordonnateur du programme a établi des programmes d'études en consultation avec les gouvernements de ces pays. Les possibilités offertes ont été considérées comme pouvant contribuer à la réalisation des objectifs d'ensemble du programme et ont donc été acceptées. Les questions abordées lors de ces voyages font actuellement l'objet de délibérations et de négociations à l'ONU et à la Conférence du désarmement. Organisés avec générosité et efficacité par les gouvernements hôtes, ces voyages ont permis aux boursiers d'accéder à de nouvelles sources d'information et d'acquérir des connaissances pratiques supplémentaires.

2. Pays visités

11. Dans les divers pays qui ont envoyé une invitation, les boursiers ont visité les lieux et organismes suivants : a) Allemagne, République fédérale d' : le Ministère fédéral des affaires étrangères, la Société allemande de politique étrangère, l'Agence fédérale des sciences de la défense NBC des forces armées à Münster, l'usine d'incinération et les installations de disposition des explosifs à Münster; b) Hongrie : le Ministère des affaires étrangères, le Conseil national de la paix et la station d'énergie atomique Paks; c) Japon : le Ministère des affaires étrangères, Hiroshima (où ils ont notamment assisté à la projection d'un film intitulé Hiroshima - A Document of Atomic bombing, rencontré des universitaires et des survivants, visité le Peace Memorial Museum et l'Hôpital des victimes de la bombe atomique) et Nagasaki [où ils ont notamment pu assister à la projection d'un film sur le bombardement atomique, discuté avec des survivants et avec des médecins, visité le Musée de la bombe atomique et le Mepgumi-no-oka (Foyer des victimes de la bombe atomique)]; d) Suède : le Ministère des affaires étrangères, l'Institut international de recherche en matière de défense (FOA), l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, le Service du FOA pour la détection des radiations à Urvick et la Division du FOA pour la détection sismologique à Stockholm; e) Union des Républiques socialistes soviétiques : le Ministère des affaires étrangères, l'Institut des Etats-Unis et du Canada de l'Académie des sciences de l'URSS, l'Institut pour l'économie mondiale et les relations internationales, l'Institut des études orientales, l'Institut des études européennes, l'Association de l'URSS pour les Nations Unies et le Ministère des affaires étrangères de la RSS de Biélorussie; f) Etats-Unis d'Amérique : avant la fin du programme de 1988, les boursiers visiteront l'Arms Control and Disarmament Agency, le Département d'Etat, le National Security Council, le Département de la défense, le Centre d'études stratégiques et internationales de l'Université de Georgetown et l'Institut Brookings.

/...

F. New York

12. Les activités de programme devant se dérouler à New York auront lieu durant la quarante-troisième session de l'Assemblée générale et prendront fin le 23 novembre 1988.

13. Le programme de conférences et séminaires prévu à New York comprend l'examen des thèmes suivants : tous les points de l'ordre du jour renvoyés à la Première Commission de l'Assemblée générale; la procédure et la pratique de l'Assemblée générale; le désarmement et le développement; la Campagne mondiale pour le désarmement; les résultats de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement; l'évaluation d'un choix de projets de résolution sur le désarmement et la sécurité présentés à l'Assemblée générale; les exercices de simulation; le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales; et les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies.

G. Projets et mémoires de recherche

14. Les travaux de recherche sont une composante essentielle du programme d'études. Les boursiers ont présenté 25 mémoires de 15 à 20 pages chacun sur diverses questions de désarmement et de sécurité. Ces mémoires ont été examinés par la suite avec leur participation. En outre, les boursiers ont fait des présentations orales sur une gamme très étendue de questions liées au désarmement.

IV. APPLICATION DU PROGRAMME DE FORMATION EN MATIERE DE DESARMEMENT A L'ECHELON REGIONAL : NOTE D'INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL (EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 2 DE LA RESOLUTION 42/39 I DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

A. Modalités d'application

15. Il ressort clairement des modalités pour l'application du programme de formation en matière de désarmement à l'échelon régional indiquées dans le document A/41/720 que ce programme doit être organisé chaque année dans une région différente à l'intention de 15 fonctionnaires gouvernementaux au maximum; sa durée ne dépassera pas une semaine, étant entendu que les gouvernements intéressés contribueront au financement des coûts.

16. L'Assemblée générale fournira des ressources limitées et un pays de la région accueillera le stage.

17. D'autres gouvernements intéressés pourront contribuer au financement des coûts du stage annuel.

B. Objectifs du programme

18. L'objectif principal du programme de formation est de fournir une assistance aux gouvernements des régions visées par l'organisation de stages aux niveaux régional ou sous-régional, en coopération avec les gouvernements et les organismes intergouvernementaux concernés, à l'intention des fonctionnaires chargés de l'application des mesures de limitation des armements et de désarmement et de

/...

promouvoir dans leur région une meilleure compréhension et une meilleure connaissance des mécanismes internationaux et régionaux visant à renforcer les efforts de désarmement et la sécurité régionale.

C. Programme

19. Le programme du stage comprendra entre autres les sujets suivants :

- a) Rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement et systèmes multilatéraux pour la promotion du désarmement;
- b) Principaux traités en vigueur dans le domaine du désarmement (Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, etc.);
- c) Désarmement nucléaire (négociations multilatérales/bilatérales);
- d) Vérification des accords relatifs au désarmement;
- e) Les armes classiques et les approches régionales du désarmement classique;
- f) Désarmement et développement, conséquences économiques et sociales de la course aux armements, transferts d'armements, production d'armements, y compris des études de cas;
- g) Le rôle de l'opinion publique à l'appui des efforts de désarmement.

V. APPLICATION DU PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS EN MATIERE DE DESARMEMENT : NOTE D'INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL (EN APPLICATION DU PARAGRAPHE 2 DE LA RESOLUTION 42/39 I DE L'ASSEMBLEE GENERALE)

A. Objectifs du programme

20. L'objet du programme de services consultatifs en matière de désarmement est de favoriser la coopération internationale en aidant les Etats Membres, en particulier les pays en développement, à participer et contribuer plus efficacement aux efforts de désarmement.

21. Pour être plus précis, ce programme aura essentiellement pour objectif d'aider concrètement les Etats ou groupes d'Etats qui, par exemple, désirent élaborer des accords bilatéraux ou régionaux dans le domaine du désarmement ou de l'instauration de la confiance.

B. Politiques concernant l'exécution du programme

22. Le Secrétaire général assurera des services consultatifs dans le domaine du désarmement conformément aux modalités établies par l'Assemblée générale au paragraphe 4 de sa résolution 40/151 H.

C. Responsabilités des gouvernements et
des organismes intergouvernementaux

1. Gouvernements et organismes gouvernementaux demandeurs

23. Les obligations des gouvernements et organismes intergouvernementaux demandeurs sont régies par les principes figurant aux paragraphes 33 et 34 du document A/41/720.

2. Autres gouvernements intéressés

24. D'autres gouvernements intéressés pourront contribuer au financement des services consultatifs rendus sur demande.

VI. CONCLUSIONS

25. La présente année marque le dixième anniversaire du programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement. Durant les 10 années qui se sont écoulées depuis son lancement par l'Assemblée générale à la première session extraordinaire consacrée au désarmement, le programme a très utilement contribué à développer les compétences et les connaissances en matière de désarmement et de sécurité. Comme il ressort du présent rapport, l'Assemblée générale a considérablement élargi les activités du programme qui s'appelle désormais programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement et pour l'exécution duquel il faudra faire appel aux ressources allouées au programme par la douzième session extraordinaire de l'Assemblée.
